

Nicolas Lyon-Caen

Pierre Birnbaum, *L'Aigle et la Synagogue. Napoléon, les Juifs et l'État*, Paris, Fayard, 2007, 294 p. ISBN : 978-2-213-63211-7. 22 euros.

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Nicolas Lyon-Caen, « Pierre Birnbaum, *L'Aigle et la Synagogue. Napoléon, les Juifs et l'État*, Paris, Fayard, 2007, 294 p. ISBN : 978-2-213-63211-7. 22 euros. », *Revue d'histoire du XIXe siècle* [En ligne], 35 | 2007, mis en ligne le 03 janvier 2008. URL : <http://rh19.revues.org/index1872.html>

DOI : en cours d'attribution

Éditeur : Société d'histoire de la révolution de 1848

<http://rh19.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur : <http://rh19.revues.org/index1872.html>

Ce document est le fac-similé de l'édition papier.

Tous droits réservés

p. 58, lorsqu'il est affirmé que les idées d'Auclert vont connaître des « Provost sensibles » (sic) au lieu, selon toute vraisemblance, de progrès sensibles ; p. 59, Cécile Brunshwicg aurait été préférable à Cécile Brunshwicq ; Marguerite Durand arrive bien tard dans l'analyse, et représente plus qu'une « sympathique figure du féminisme » (p. 60), formule assez péjorative.

Plus d'un siècle après leur publication, les textes rassemblés dans cet ouvrage ont conservé, pour la grande majorité d'entre eux, toute leur actualité. Autrement dit, l'accès des femmes à la citoyenneté électorale en 1944 n'a pas résolu la question de la domination masculine. Relire Auclert, c'est s'interroger sur la permanence de la répartition des pouvoirs des hommes et des femmes dans la sphère privée comme dans la sphère publique, si tant est que cette partition conserve un sens en ce registre. C'est bien à une lecture globale des rapports entre les genres que nous convie Auclert, dépassant ainsi son temps pour poser des questions universelles et intemporelles.

Jean-Claude Caron

Christine BARD, Annie METZ, Valérie NEVEU [dir.], *Guide des sources de l'histoire du féminisme*, collection « Archives du féminisme », Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2006, 442 p. ISBN : 2-7535-0271-4. 22 euros.

Ce *Guide des sources de l'histoire du féminisme* donne au mot « féminisme » une large extension puisque l'ouvrage le définit comme « Personnes (femmes ou hommes) ou collectifs (associations, syndicats, entreprises etc.) qui, durant les deux derniers siècles, ont œuvré pour l'égalité des sexes et la défense du droit des femmes ». Quant aux « fonds féministes », il s'agit des ensembles de documents originaux (papiers, manuscrits, correspondances...) constitués par des associations ou personnalités féministes dans le cadre de leurs activités ou rassemblés par des collectionneurs. L'ouvrage décrit systématiquement ces fonds et ces descriptions peuvent déjà constituer une introduction à l'histoire du féminisme. Ce guide est donc le fruit d'une longue quête et d'un travail rigoureux de recherches de fonds d'archives partout en France, dans les archives nationales, départementales, communales, les associations, les bibliothèques universitaires ou municipales, les musées et les centres d'archives privés. Les sources audiovisuelles y sont aussi répertoriées, tout comme les sites web spécialisés dans ces domaines. Enfin le guide propose des index des médias, des associations, des mouvements, des partis, des syndicats et des organismes divers ainsi que des noms de personnes. Il est donc un outil de recherche précieux pour les historien.ne.s.

Nicole Edelman

Pierre BIRNBAUM, *L'Aigle et la Synagogue. Napoléon, les Juifs et l'État*, Paris, Fayard, 2007, 294 p. ISBN : 978-2-213-63211-7. 22 euros.

Pierre Birnbaum prend pour objet les deux assemblées des juifs de l'Empire convoquées par Napoléon, celle des notables (de juillet 1806 à avril 1807), puis le Grand Sanhédrin (du 4 février au 9 mars 1807). Il s'attache également aux différentes mesures visant les juifs et le culte juif prises avant et après elles, le décret de mai

1806 portant convocation de l'assemblée et moratoire des créances détenues par les juifs, et celui de mars 1808 (surnommé décret infâme) confirmant ces mesures et restreignant en outre les libertés et déplacements d'une partie des juifs, auxquels est aussi refusée la possibilité du remplacement au service militaire. Elles sont insérées entre des analyses historiographiques traitant de la mémoire de ces assemblées. Pierre Birnbaum envisage entre autres l'image de la lutte perdue de Napoléon contre les juifs dans l'antisémitisme français et la place de l'événement à diverses étapes de l'histoire du judaïsme français. Immédiatement et diversement discuté au sein du monde juif, comme en témoignent certains contes brodés autour des conséquences du décret infâme, le Sanhédrin ne cesse d'alimenter la polémique. De ce survol un peu rapide se détache le commentaire de la réception de la thèse de Robert Anchel soutenue en 1928. Son travail consacré à *Napoléon et les Juifs* avait alors mis à jour l'essentiel des sources mais avait surtout fortement critiqué l'attitude de l'empereur. Albert Mathiez, son directeur, pourtant sensibilisé à cet objet au cours de sa vie scientifique, émit de fortes critiques à l'encontre du texte, précisément sur le traitement de Napoléon, s'autorisant même des attaques à l'encontre des origines juives de l'archiviste devenu sous sa plume le « vengeur » de « la race des persécutés ».

Reprenant les analyses d'Anchel et citant abondamment ses sources, Pierre Birnbaum propose cependant une lecture assez neuve du déroulement du Sanhédrin. Le contexte religieux qu'il restitue est moins celui de la réorganisation des cultes de 1801-1802 que celui de l'affirmation, au lendemain du sacre, du caractère catholique du pouvoir et de son « prince chrétien » vers 1806-1808, – affirmation manifestée notamment par la création de la saint Napoléon le 15 août et l'élaboration du catéchisme impérial. Il pointe encore l'hostilité foncière évidente de Napoléon et de quelques proches envers les juifs, tout particulièrement le conseiller d'État Mathieu Molé, un des principaux interlocuteurs des assemblées, peut-être nourri par une image dévalorisante du juif comme oriental (mais les preuves directes manquent). Elle s'inscrit surtout dans le contexte intellectuel d'une polémique ouverte au début de 1806 par des écrits de Bonald et de Pujol dénonçant l'emprise de l'usure juive sur l'Alsace. De fait, du point de vue de Napoléon, la réunion est organisée pour remédier aux problèmes spécifiques posés par les juifs. Cette hostilité transpire des questionnaires soumis aux assemblées, ouvertement méprisants et remettant directement en cause la citoyenneté des Français juifs. Or, et c'est là la ligne de force du livre, Pierre Birnbaum souligne la résistance courageuse des notables et des rabbins qui réaffirment l'héritage de l'émancipation : ils sont déjà français et citoyens et personne ne peut revenir sur les acquis de l'émancipation dont témoigne leur participation à la conscription. L'acharnement d'une bonne partie d'entre eux les conduit donc à argumenter sur le plan du droit commun de la nation en même temps que s'élaborent aussi des réponses halakhiques articulées sur le principe *dina de malkhuta dina* (la loi du pays est la loi). L'approche permet ainsi de renouveler une analyse encore tributaire des débats opposant l'assimilation au particularisme, la trahison à la fidélité, et dénonçant la responsabilité du Sanhédrin dans la sclérose intellectuelle du judaïsme occidental. Pierre Birnbaum souligne réciproquement la non moins forte résistance de l'appareil d'État aux projets de l'empereur, appuyée sur des arguments tout à fait similaires. Les membres du conseil d'État n'hésitent pas, à une quasi-unanimité, – Beugnot et Regnaud de St-Jean d'Angely en tête –, à

juger les mesures de l'empereur illégales et à exprimer leur indéfectible attachement aux principes universalistes de la Révolution. Revendiquant non seulement l'égalité civile entre tous les citoyens mais encore la liberté des cultes, ils refusent obstinément de distinguer des classes parmi les citoyens. À l'unisson, la plupart des préfets chargés de mettre en place les consistoires et les mesures restreignant les déplacements et activités des juifs n'hésitent pas de leur côté à plaider la cause de leurs administrés auprès du pouvoir.

C'est à cette aune exigeante que Pierre Birnbaum exprime un constat désabusé sur le retour au langage du paternalisme dominateur de l'Ancien Régime pendant et après l'assemblée. Fleurissant dans les louanges flagorneuses décernées à Napoléon et aux Bourbon restaurés, il révèle pourtant probablement moins une lâcheté politique que les ambiguïtés inhérentes à la reconnaissance des identités collectives au sein du monde démocratique à la française. L'organisation des assemblées et le décorum typiquement impérial dont elles s'accompagnent exercent une indéniable séduction sur les participants, même les plus libéraux. C'est qu'elle met en valeur les juifs en tant que nation soudain portée à la lumière et « régénérée » sous l'aile de l'Aigle. La proximité au pouvoir voulue par la résurrection d'une institution immémoriale transforme les juifs en un corps doté d'une dignité et d'un rang dans l'État, une reconnaissance dans l'inégalité. L'évocation de la commémoration officielle du 190^e anniversaire du Sanhédrin qui ouvre et clôt l'ouvrage traduit bien ce sentiment de partage, ressenti semble-t-il par Pierre Birnbaum, entre la douceur de l'inclusion communautaire et l'agacement du citoyen épris de laïcité.

Nicolas Lyon-Caen

Jean-Michel LENIAUD, *La révolution des signes. L'art à l'église (1830-1930)*, « Histoire religieuse de la France », Paris, Éditions du Cerf, 2007, 428 p. ISBN : 9782204081849. 39 euros.

L'ouvrage rassemble vingt-six articles jusque-là dispersés et généralement récents (la moitié environ sont postérieurs à 2001). Pour l'essentiel, le recueil est consacré au XIX^e siècle français (avec quelques échappées sur l'étranger, notamment l'Allemagne) et s'achève par une courte partie sur le XX^e siècle (p. 363-398). Le lieu de culte y figure comme une source d'histoire à part entière, tant par ses formes extérieures que ses aménagements intérieurs (mobilier). C'est le néo-gothique qui, fort logiquement, se taille la part du lion dans l'approche de Jean-Michel Leniaud. L'analyse est solidement enracinée dans un siècle que le monument surplombe et dont il devient un lieu d'observation. Assurément, ce livre sur l'histoire d'un art longtemps dédaigné, est avant tout un livre d'histoire.

« L'art à l'église » est d'abord lié à la redécouverte du passé et l'auteur montre à plusieurs reprises la fonction référentielle du Moyen Âge. Il insiste notamment sur la rencontre paradoxale entre les interprétations laïques et confessionnelles. Pour Viollet-le-Duc par exemple, laïque et républicain, les XII^e-XIII^e siècles, conformément à l'interprétation de la première génération des historiens libéraux, signeraient l'avènement de la raison et la naissance de la nation. Du côté du clergé, la perception de cette période se nourrit davantage des reconstructions historiques d'un Montalembert : elle incarne l'unité du peuple de Dieu, traduit la nostalgie d'un âge d'or de la